

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES COMITE TECHNIQUE

Scrutins du 6 décembre 2018

AVIS AU PERSONNEL – IMPORTANT

Prochainement, vous serez appelé(e) à participer aux élections de vos représentants :
- à la Commission Administrative Paritaire (CAP) si vous êtes fonctionnaire
ou à la Commission Consultative paritaire (CCP) si vous êtes contractuel(le),
- au Comité Technique (CT)
placés près du Centre de Gestion du Tarn.

Les listes électorales sont consultables depuis 7 OCTOBRE 2018, notamment pour vous permettre de vérifier l'exactitude de votre inscription.

En cas d'omission ou d'erreur vous concernant, il vous incombe d'adresser votre réclamation par écrit exclusivement à Monsieur le Président du Centre de Gestion du Tarn :

soit par courrier : Centre de Gestion du Tarn, 188 rue de Jarlard 81000 ALBI
soit par mail : elections@cdg81.fr

AU PLUS TARD LE MERCREDI 17 OCTOBRE 2018.

Passé cette date, aucune réclamation ne pourra être acceptée, conformément aux dispositions prévues aux décrets régissant les 3 scrutins.

Lieu et horaires de consultation des listes électorales dans votre collectivité:
.....

Des informations dressant précisément les conditions à remplir pour être électeur aux différents scrutins ont été mises à également à votre disposition par affichage :

Lieu et horaires de consultation de ces informations :

Les modalités pratiques de vote vous seront communiquées ultérieurement.